



separation sans etre mariée ni pacsée

Par **melodrey**, le **14/10/2011** à **10:44**

je viens de me séparer de mon ami avec lequel je vivais depuis 4 ans sans être mariée ni pacsée. j'ai repris les biens qui m'appartenais, lui a gardé les siens. maintenant il me réclame les cadeaux qu'il m'a fait pendant que nous étions ensemble (un ordinateur et une table de massage qui me sert dans ma vie professionnelle) en me disant que les factures sont à son nom. en a t il le droit? il me dit que si je ne lui rend pas dans 2 jours il va porter plainte. que doit je faire?

Par **youris**, le **14/10/2011** à **11:38**

bjr,
laissez le porter plainte (pour quel motif je me le demande ?).
votre position sera de dire que ce sont des cadeaux (votre ami a agi dans une intention libérale).
l'intitulé des factures ne signifie rien car il est rare que lorsque on envisage un cadeau on fasse établir la facture au nom du destinataire du cadeau.
s'il vous harcèle, dites lui votre intention de porter plainte vous aussi.
cdt